



Gouvernement du Bénin



MARRAKECH
COP22|2016|CMP12
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE

**FORUM PRE COP22
COMMUNIQUE DE PRESSE**

**TERRITOIRES : LES ÉLUS LOCAUX ET RÉGIONAUX D'AFRIQUE PRÉPARENT LA VINGT
DEUXIÈME CONFÉRENCE DES PARTIES SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA
INTERNATIONAL SUR LE CLIMAT (COP22)**

Du 8 au 10 septembre 2016, se tiendra à l'hôtel NOVOTEL de Cotonou (Bénin), le forum des élus locaux et régionaux d'Afrique préparatoire à la COP22 organisée à Marrakech au Maroc du 7 au 18 novembre 2016.

Placé sous le Haut Patronage de la Présidence marocaine de la COP22 et labellisé COP22, cette rencontre est initiée par Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU Afrique) avec le soutien du Gouvernement du Bénin (Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie), et la collaboration de l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD), l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB), l'Association des Régions du Maroc (ARM) et l'Association Marocaine des Présidents des Conseils Communaux (AMPCC).

Le Forum s'inscrit dans le cadre de la préparation du sommet des élus locaux et régionaux qui aura lieu le 14 novembre 2016 dans le cadre de la COP22.

Le thème retenu pour le présent forum est : «**Villes et territoires d'Afrique, acteurs incontournables de la mise en œuvre de l'agenda international sur le climat**».

La rencontre a pour objectifs principaux de :

- 1) Faire le point de l'état de mise en œuvre de l'accord de Paris et sur les implications dudit accord pour les collectivités territoriales, notamment en Afrique ;
- 2) Discuter de la Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie et de sa mise en œuvre en Afrique ;
- 3) Débattre de la position des collectivités territoriales d'Afrique par rapport aux négociations de la COP22, y compris la formulation des engagements et initiatives des collectivités territoriales africaines en matière d'atténuation et d'adaptation, et de leurs attentes vis-à-vis de la finance climatique.

Le Forum va voir la participation d'environ 80 délégués venant de toutes les régions d'Afrique. Participeront aussi au Forum les institutions africaines et internationales impliquées dans la mise en œuvre de l'agenda du climat ainsi que les représentants des agences de coopération et de financement concernées par l'agenda du climat.

Pour plus d'information, contactez :

Gaëlle Yomi : + 212 610 56 71 45

Mail : gyomi@uclga.org

Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique , Secrétariat Général

22, rue Essaadyine, Hassan – Rabat, Royaume du Maroc

Tél : + 212 537 26 00 62 / + 212 537 26 00 63 Fax : + 212 537 26 00 60

Web : www.uclga.org



A propos de CGLU Afrique : Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique est l'organisation faitière des collectivités locales africaines dont le congrès fondateur a eu lieu dans la ville de Tshwane, Afrique du Sud en mai 2005. Son siège se trouve dans la ville de Rabat (Royaume du Maroc) depuis janvier 2008. CGLU Afrique rassemble les 40 associations nationales de collectivités territoriales actives dans toutes les régions d'Afrique, ainsi que 2000 villes comptant plus de 100 000 habitants. CGLU Afrique est la section régionale pour l'Afrique de l'organisation mondiale de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU).
www.afriquelocale.org

A propos de l'IFDD : L'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD) est un organe subsidiaire de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et son siège est à Québec. L'IFDD a pour principale mission de contribuer à la formation et au renforcement des capacités des différentes catégories d'acteurs de développement des pays de l'espace francophone dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement pour le développement durable. www.ifdd.francophonie.org

A propos de l'ANCB : L'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) est la structure faitière des communes béninoises. Elle s'est fixée dès sa création en novembre 2003, entre autres objectifs, de servir d'interface entre communes et pouvoirs publics d'une part, et entre communes et partenaires d'autre part, afin de représenter et défendre les intérêts de ses membres. www.ancb-benin.org

A propos de l'ARM : L'Association des Régions du Maroc (ARM) a été créée en 2006 et regroupe les douze régions qui sont le deuxième niveau des collectivités au Maroc. L'ARM est très active dans le débat sur la mise en œuvre de la régionalisation avancée au Maroc.

A propos de l'AMPCC : L'Association Marocaine des Présidents des Conseils Communaux (AMPCC) a été créée lors du Premier Congrès National des Présidents des Conseils communaux qui s'est tenu le 27 mai 2013 à SKHIRAT. L'objectif principal de cette association est de contribuer à la dynamisation de l'action communale et au renforcement des mécanismes de solidarité et de coopération entre les Collectivités Territoriales et les acteurs locaux.